

en hiver d'entier parcours, je continuerais l'Ocean Limited, qui serait à cette saison bien plus utile au public voyageur et rapporterait à l'Intercolonial un revenu beaucoup plus considérable qu'il ne le fait aujourd'hui. Je mentionne ces choses simplement pour que le ministre prenne connaissance de la situation, et j'espère qu'après y avoir réfléchi, il m'approuvera.

M. MONK: Je verrai à ce que le ministre soit informé des observations de mon honorable ami et j'espère qu'il sera d'avis de continuer l'Ocean Limited, pendant l'hiver. Je ne crois pas que ces choses aient eu lieu depuis que le présent Gouvernement est au pouvoir, non pas du moins en tant que le ministre des Chemins de fer est concerné, car il n'a été aux Provinces maritimes qu'une fois, et c'était en hiver, alors que l'Ocean Limited ne marchait pas.

M. EMMERSON: Je ne dis pas que le ministre ait fait remorquer son wagon par l'Ocean Limited, mais c'est ce que fait le bureau de direction, qui laisse également tirer par l'Ocean Limited les wagons privés des autres chemins de fer canadiens ou américains. C'est là une politesse qui est faite à ces chemins de fer, et ils rendent la pareille à notre ministre ou aux administrateurs de l'Intercolonial en visite aux Etats-Unis. Ces actes de civilité ne s'étendent pas cependant jusqu'aux trains-express. Aux Etats-Unis, jamais ces trains ne remorquent le wagon de qui ce soit, et, par suite, les Américains n'ont aucune raison de s'attendre que nos trains-express vont remorquer leurs wagons. Ce que je dis, c'est que le bureau d'administration de l'Intercolonial a permis que ses wagons et d'autres fussent attachés à l'Ocean Limited, au grand préjudice de ce train et du public voyageur.

Port et rivières.—Améliorations à la rivière des Français, \$100,000

M. MURPHY: Je désire renouveler la demande que j'ai faite hier soi et qui, par une entente avec l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Rogers) devait être répétée quand l'honorable ministre des Travaux publics (M. Monk) serait à son siège. Il s'agit de l'item 107, relatif à un crédit de \$100,000, pour des améliorations à la rivière des Français. Il a été dit hier soir que le Gouvernement avait annoncé ce qu'il entendait faire à l'égard du canal Welland; qu'il avait demandé une ouverture de crédit de \$200,000, et qu'il avait approuvé le tracé. J'ai alors désiré savoir quelle décision le Gouvernement avait prise relativement au canal de la baie Georgienne. C'est donc au ministre des Travaux publics que je demanderai aujourd'hui si les \$100,000 de ce crédit seront

dépensés à des ouvrages destinés à faire partie du canal de la baie Georgienne.

M. BORDEN: Quelle est la question de l'honorable député?

M. MURPHY: Je vois à l'item 107 un crédit de \$100,000 pour des améliorations à la rivière des Français, et je désirerais savoir si les travaux projetés vont faire partie du canal de la baie Georgienne; ou encore quelle est à l'égard de ce canal l'intention du Gouvernement.

M. MONK: Ce crédit de \$100,000 a pour objet d'améliorer la navigation sur la rivière des Français et par là de rendre plus facile la circulation entre les grands lacs, le lac Nipissing et North-Bay. Si les améliorations sont exécutées, il y aura une économie considérable de temps et d'argent dans le transport du charbon et du fret en général entre le lac Nipissing et les Grands Lacs par la rivière des Français. Nous n'espérons pas avec \$100,000 être en mesure d'exécuter ces améliorations, mais nous pouvons toujours commencer à améliorer la navigation. De telles améliorations vont naturellement profiter au canal de la baie Georgienne, et tout ce que l'on fait dans ce sens tend à diminuer les frais de cette entreprise. Nous avons par exemple dépensé l'année dernière près de \$30,000 à nettoyer la rivière des Prairies, près de Montréal, et ce sera autant de gagné si plus tard s'exécute le projet du canal de la baie Georgienne. Je ne crois pas avoir besoin cependant de répéter ce qui déjà a été dit, savoir que ce projet est à l'étude et qu'avant de nous prononcer il sera nécessaire d'en faire un examen plus approfondi quand nous aurons plus de temps à nous. Les calculs faits précédemment sont déjà quelque peu anciens. Nous les reprendrons dans les quelques mois qui vont suivre, et nous les repasserons avec le plus grand soin. Nous serons alors en meilleure position d'apprécier au juste quel sera le coût de ce grand ouvrage.

M. MURPHY: Je suppose en ce cas que la dépense de ces \$100,000 n'a pour objet rien qui se rattache au canal de la baie Georgienne.

M. MONK: Non autrement que je viens de dire.

M. MURPHY: Quelle est la nature des travaux à exécuter avec cette somme?

M. MONK: Mon honorable ami n'ignore pas qu'il y a plusieurs années, à vrai dire quand le dernier Gouvernement est arrivé au pouvoir, on a fort débattu le projet de creuser la rivière des Français de manière à faciliter la navigation entre la baie Georgienne et le lac Nipissing et à donner aux bâtiments d'un certain tirant d'eau accès au lac Nipissing et à North-Bay. C'est dans cette vue que nous faisons ce travail.